



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Déserts médicaux et manque de dermatologues dans la 8e cir. de Haute-Garonne

Question écrite n° 4939

Texte de la question

M. Joël Aviragnet attire l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles sur la problématique des déserts médicaux et plus particulièrement le manque de dermatologues dans la 8e circonscription de la Haute-Garonne. La pénurie de médecins, généralistes comme spécialistes, représente un danger majeur pour la santé des Français, notamment ceux qui habitent dans le monde rural. Les disparités territoriales sont très marquées. Ce problème d'accès aux soins revient sans cesse ; par exemple, dernièrement, M. le député a été interpellé par des habitants de sa circonscription sur l'impossibilité de rendez-vous avec un dermatologue sur l'ensemble de sa circonscription (284 communes). Face à cette situation critique, des solutions ambitieuses doivent être mises en œuvre. En 2022, un groupe de travail transpartisan pour lutter contre les déserts médicaux a été créé. L'objectif de ce groupe de travail est de sensibiliser les députés de tous bords, puis de faire évoluer la loi afin de mettre en place la régulation à l'installation des médecins. Concrètement, cette mesure empêcherait l'installation de nouveaux médecins dans les zones déjà bien pourvues, afin de les rediriger vers les territoires qui en manquent. Ce groupe de travail, qui se réunit chaque semaine depuis près de trois ans, a donc rédigé une proposition de loi ambitieuse, signée par plus d'un tiers des députés, le but étant de l'inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Aussi, M. le député demande à Mme la ministre quelles mesures concrètes elle entend prendre pour réduire les déserts médicaux et plus particulièrement assurer la présence de dermatologues dans le sud du département de la Haute-Garonne. Il l'interroge également sur la possibilité d'un engagement du Gouvernement en faveur de cette proposition de loi, afin de garantir un égal accès aux soins pour tous les citoyens, conformément au principe d'égalité républicaine.

Données clés

Auteur : [M. Joël Aviragnet](#)

Circonscription : Haute-Garonne (8^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4939

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Travail, santé, solidarités et familles](#)

Ministère attributaire : [Santé et accès aux soins](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 mars 2025](#), page 1542